

JULIEN CABANA



**Chasse
et pêche**

Collaboration spéciale
JCabanaJDQ

La souveraineté alimentaire inquiète

Le projet pilote de commercialisation de viandes sauvages, pour les servir dans certains restaurants du Québec, a créé une véritable onde de choc dans le monde de la faune.

Depuis toujours, le commerce de la viande de gibier est interdit au Québec.

«Il est interdit de faire la vente, ou le troc, de la viande de gibier sauvage, explique le président du Syndicat des agents de protection de la faune, Paul Legault. Depuis de nombreuses années, nous menons des opérations anti-fibraconnage qui visent à mettre fin aux activités de réseaux de vente de gibiers comme le chevreuil ou l'orignal. A quoi auront servi tous ces efforts si on légalise maintenant ce commerce? Personne ne nous a consultés pour savoir comment appliquer de telles mesures. Nous sommes dans le néant. Nous manquons déjà d'effets sur le terrain pour mener à bien nos tâches habituelles alors comment contrôler un tel commerce qui deviendrait légal.»

Dans le communiqué émis par le gouvernement pour annoncer le projet, il est question de normes précises, mais personne n'a donné de détails jusqu'à présent.

VIVE RÉACTION

La réaction des dirigeants de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs a été elle aussi très vive.

«Pour les chasseurs, la vente de gibier sauvage chassé, autre que le lièvre et l'ours présentement permis, n'est pas envisageable. Nous avons des inquiétudes concernant certains enjeux comme la sensibilité des populations sauvages et l'établissement de réseaux d'approvisionnement. Également, ce projet va à l'encontre du Modèle nord-américain de

la conservation de la faune qui indique entre autres que le gibier est un bien collectif et que lorsqu'il est chassé, il ne peut être vendu», a expliqué le directeur général Alain Cossette.

Rappelant que le fait de prétendre que plus de 70 % de la viande des gibiers récoltés au Québec est gaspillée est un mensonge éhonté qu'aucune statistique ni étude ne vient corroborer, Cossette a tenu à rappeler que les chasseurs savent apprêter leur gibier. «Notre fédération vend à sa boutique en ligne plusieurs livres de recettes élaborés par de vrais chasseurs. Ils apportent un grand soin au gibier récolté puisque cela représente leur plus grande récompense pour tous les efforts et l'argent investis.»

UNE GRANDE INQUIÉTUDE

Dans le projet annoncé, plusieurs grands principes ont été énoncés, mais dans les faits, personne ne sait encore comment cela va se traduire.

Il est question de contrôle du début à la fin, de traçabilité de la viande et autres mesures, mais aucune explication concrète n'accompagne ces annonces. Après vérifications, personne sur l'île d'Anticosti n'est au courant que quelqu'un, ou un groupe, va venir prélever des chevreuils pour les vendre à des restaurateurs qui les offriront à leurs tables.

Dans le passé, on a tenté une expérience de commercialisation avec le caribou du Grand Nord québécois. Ce fut un échec total avec comme résultat que d'importantes infrastructures mises en place pourrissent sur le terrain.

Avant de changer de façon aussi drastique les règles, il aurait fallu prendre le pouls de toutes les personnes intéressées qui ont travaillé à bâtir le monde de la faune au Québec au cours des dernières décennies.



Julien Cabana présente certaines des nouveautés de BRP pour 2015
jdoq.com/videos

**BRP
contrôle
les
montagnes**

Avec son nouveau modèle Summit X et son ensemble T-3 (photo), BRP vient de fixer la nouvelle norme en matière de motoneiges de montagne. Équipée à la base d'une chenille de 164 pouces avec des crampons de trois pouces, cette motoneige est aussi offerte en version supérieure avec une chenille de 174 pouces. Il s'agit d'une des innovations 2015 pré-

sentées aux 1200 personnes provenant de partout dans le monde, à l'occasion du Club Ski-Doo qui se déroulait à Québec cette semaine. Il y a plusieurs nouvelles couleurs, une nouvelle gamme de vêtements de montagne, la suspension avant à angle de réaction RAS 2, la commande d'accélérateur intelligente et bien plus.

Babillard nature

LA TOURNÉE CHASSOMANIAK

Vendredi soir dernier, j'ai assisté à la représentation de la soirée de la Tournée Chassomaniak qui se déroulait à Saint-Romuald. L'équipe formée de François Ratté et Mathieu Poullart a véritablement trouvé une excellente formule pour divertir le public, en leur offrant des aventures de chasse qui sont souvent présentées par des amateurs de chasse qui ne sont pas des professionnels. La qualité des images, de la narration et l'implication directe des deux compères de la nouvelle génération font toute la différence. L'action ne manque pas dans les films. Il n'y a pas de grands discours tout au long de la soirée comme c'est le cas ailleurs. Vraiment, c'est à vivre comme expérience. La tournée se poursuit un peu partout au Québec. Pour tout savoir: www.chassomaniak.com/hextgen.php.

GAGNANTS ET SOUPER-BÉNÉFICE

Le souper-bénéfice des Amis de la Pêche au profit de la Fondation pour la sauvegarde de la truite mouche-tée aura lieu le 12 avril prochain, au Pavillon Pollack de l'Université Laval. C'est une excellente façon de contribuer à une bonne cause pour la relève, tout en profitant des nombreux canacs pour vous procurer du matériel et surtout acheter des excursions de pêche extraordinaires à un coût plus que raisonnable. Pour tout savoir: info@fondationtruite.com ou 418 848-6906.

D'autre part, pour la promotion Pêchez Mignon de la Fondation, en collaboration avec les restaurants Normandin, mesdames Lise Paradis de Chicoutimi et Suzanne Levasseur de Coteau-du-Lac se sont méritées un ensemble de pêche à la mouche Triton offert par le magasin Latulippe.

MENTORS RECHERCHÉS

La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, la Fédération québécoise pour le saumon Atlantique, la Fédération des Trappeurs gestionnaires du Québec sont à la recherche de mentors dans le cadre du service Mentorat chasse, pêche et piégeage qui sera en ligne dès cet automne. Si vous avez envie de transmettre votre héritage dans le domaine aux générations futures, inscrivez-vous à l'adresse: www.mentoratcpp.com.

LAC AU SORCIER

Vous avez jusqu'au 31 mars prochain pour vous inscrire au tirage au sort pour l'obtention de périodes de pêche au fameux lac au Sorcier de la réserve faunique de Mastigouche. L'inscription est gratuite. Elle peut se faire au www.sepaq.com/tirages ou encore au 1 800 665-6527. Le tirage aura lieu au début d'avril et déterminera le rang de priorité de réservation pour chacun des participants. Une seule inscription par personne est acceptée.

julien.cabana@quebecormedia.com

418.473.6918